



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Portraits intimes du dix-huitième siècle

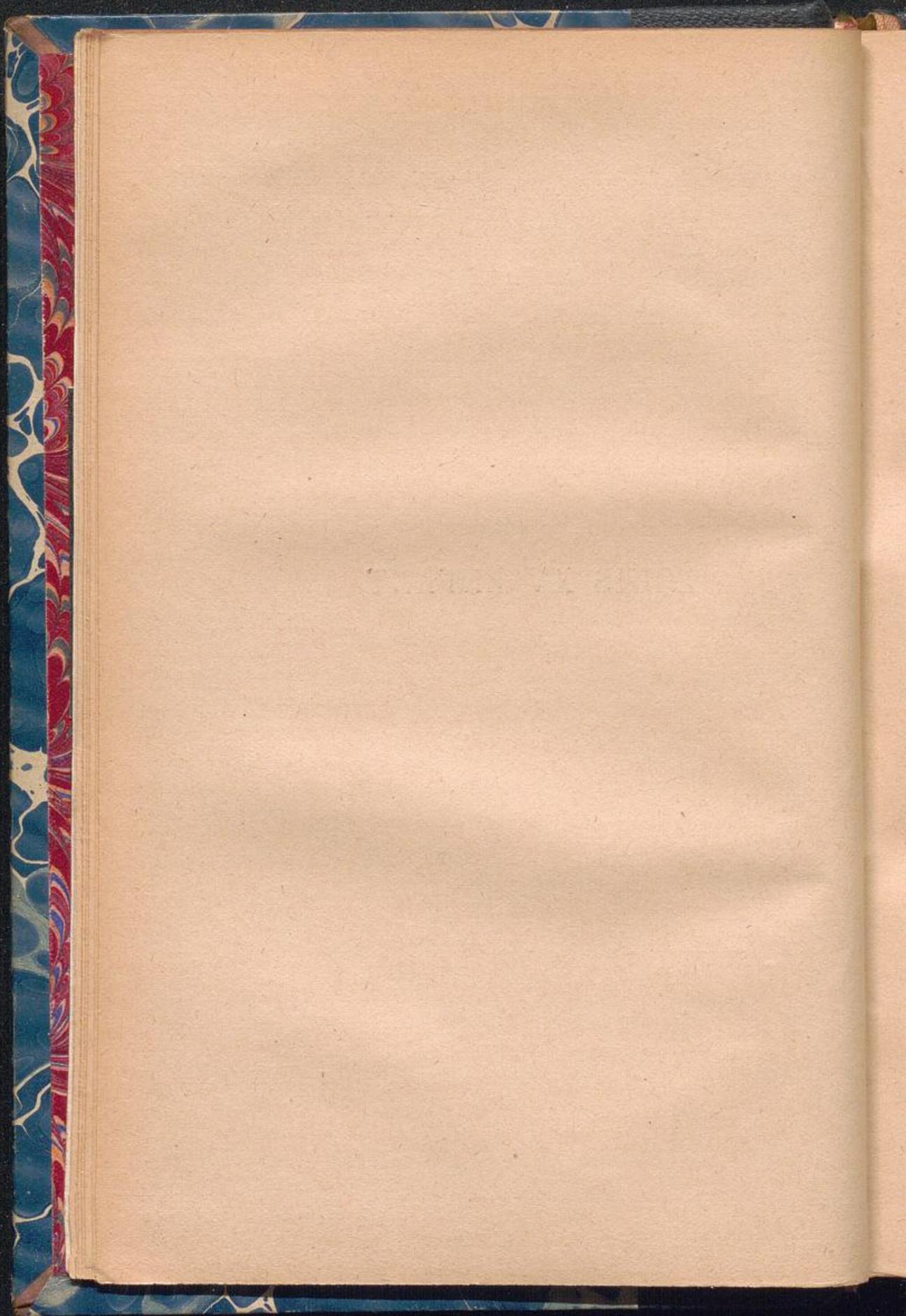
**Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de**

Paris, 1878

Louis XV enfant

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48082](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48082)

LOUIS XV ENFANT



LOUIS XV ENFANT

Vous avez vu à Versailles le petit Roi : le joli triomphe de la grâce enfantine dans l'hermine et la pourpre ! Ces yeux lumineux, et noirs, et sourieurs ; « ces longs cils qui frisent, ce joli teint, cette charmante petite bouche, ces petites joues rouges », tout cela dont nous parle madame la duchesse d'Orléans en ses lettres ; et la finesse, la délicatesse, l'harmonie d'un visage de femme en cette figure ronde, la migronnesse et le charme d'un Joas, la face bourbonienne en sa fleur et sa lumière dernières ! Une vie spirituelle court sous cette chair rose et rayonnante ; une malice s'éveille sur cette lèvre charnue et de race ; deux petites fossettes s'appêtent à rire, au milieu de ces joues menues.... Vous n'imagineriez autrement l'Espièglerie couronnée, tant le portrait dit bien le bon plaisir d'un royal enfant terrible.

Louis XV a douze ans. Il porte son chapeau comme le feu Roi, et c'est tout ce qu'il aura de Louis XIV. C'est un malin enfant, né l'esprit méchant, et d'une

raillerie déjà savante et aiguisée. Hier, son chat l'avait griffé; le maréchal de Villeroy grondait le griffeur : « Or ça, — fait Louis XV, — mon grand papa, ne sçavez-vous pas bien que mon chat n'aime pas plus les remontrances que mon oncle le Régent (1)? » Plus jeune, il saluait les vilaines figures d'un dur : — « Ah ! qu'il est laid ! » — qui lui attirait de l'évêque de Metz, M. de Coislin : — « Voilà un enfant qui est bien mal élevé (2). » En ce mauvais petit homme le cœur ne fait jamais taire la langue; il siffle le Régent, comme il sifflera son règne; et il promet, en ces premiers commencements, ce Louis XV qui sera « le plus vilain métier, le métier de roi, le plus à contre-cœur possible ». Frêle, timide et maladif enfant, paresseux à vouloir, boudant le travail, le bruit, la fatigue, le souci, et déjà si las d'agir que le ministre Dubois est obligé de rassurer les agents de la France à l'étranger sur sa santé et sa gaieté : « A Paris, le 21 octobre 1721. Soyez certain que tout ce que vous entendez débiter malignement sur la foiblesse du tempérament du Roy et sur sa mélancholie est entièrement faux. Sa santé est parfaite. Il se fortifie tous les jours, et il n'y a aucune de ses journées où, après avoir donné la matinée à ses études, il ne prenne quelque nouveau divertissement l'après-midy, et entre un très-grand nombre de jeunes seigneurs qui sont autour de Sa Majesté, il

(1) *Journal manuscrit de la Régence*. Supplément français, n° 1886. Bibliothèque nationale.

(2) *Les Fastes de Louis XV*. Villefranche, 1782.

n'y a personne qui ait plus de gayeté qu'elle (1). » Cet enfant, vainement amusé et en qui s'annonce déjà le souverain splénétique de 1748; cet enfant, le Louis XV de 1722, quatre mois, jour à jour, nous allons le déshabiller à la Dangeau, le suivre, et le montrer en la vie tout entière d'une enfance royale.

Février 1722 (2).

« Le 9^e février. — Le Roy me donna une montre d'argent de Genève qu'il avoit achetée 50 écus. Deux jours auparavant, il en avoit donné une pareille à d'Artigny aussi bien qu'à la Pérouse, et à Boucheman celle de la Pérouse. La façon dont il se servit pour me la donner fut de l'enterrer dans une caisse de bois pleine de terre qui étoit sur sa terrasse. Il me commanda de fouiller dedans avec les mains, et

(1) Dépêche du cardinal Dubois. Archives du consulat de Venise.

(2) Ce manuscrit vient de la vente de M. Fortia d'Urban. Il est de la main du marquis de Calvière, page du roi en sa petite écurie en 1711, puis écuyer ordinaire de Sa Majesté dans la même écurie, puis exempt major et chef de brigade de ses gardes du corps compagnie de Villeroy en 1743, puis lieutenant général au mois de décembre 1748, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et associé honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Né en 1693, le marquis de Calvière avait vingt-huit ans quand il fit ce journal-mémoire. Malgré notre répugnance aux corrections et aux retranchements dans les documents historiques, nous nous sommes vus forcés de corriger les fautes d'orthographe qui courraient risque d'embarrasser le lecteur, comme aussi de supprimer des passages répétés ailleurs ou ne se rattachant pas d'une manière assez directe à l'histoire intime de l'enfance du jeune roi. Un manuscrit beaucoup plus étendu et comprenant plusieurs années de l'enfance de Louis XV étoit entre les mains de M. Niel, qui préparait sa publication. Je ne sais pas ce qu'est devenu le manuscrit à sa mort.

j'y trouvay ladite montre enveloppée dans du papier avec sa chaîne (1).

« Le 24 février. — A la Meute (2) où il nous fit marcher prodigieusement avant et après diner, surtout pour lasser M. de Noailles. La rivière au retour étoit débordée jusque dans le milieu du Cours, et M. de La Chapelle grondé.

« Le 25 février. — A la promenade autour du bois de Boulogne, où je receus un coup de pied de cheval sur l'os de la jambe. J'étois derrière la calèche, en guêtres, et M. du Saussay montoit une jument à luy qui me lâcha le coup de pied, mais comme j'étois extrêmement près, le mal fut très-léger. Le Roy eut la bonté d'y envoyer du Brunet, et le soir, M. de Noailles me fit présent d'une bouteille de baume du Commandeur de son apothicairerie de S^t-Germain.

« Le 26 février. — Au collège des jésuites avec le duc de Retz, Charles Villefranche, Champigny, Rancy, Brisson, où nous jouâmes au ballon. Un Arménien du collège en fut, et le P. Parlon principal donna la demie en notre faveur, ce qui n'étoit point arrivé depuis près de six ans. J'étois sorti de ce collège le 1^{er} avril 1711 pour entrer page, c'est-à-dire depuis près de douze ans. Souper chez Maret de l'hôtel de Condé qui avoit formé la partie. »

(1) Nous trouvons dans la *Gazette de France* du 21 février : « Le 15, le Roy entra dans sa treizième année, et receut à cette occasion les compliments des princes et de toute la cour. Le 18, le Roy receut les Cendres par les mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France. »

(2) La Muette.

*
Mars 1722.

« Le 2^e mars lundi. — Je payai le matin 60 [#] aux trompettes de la compagnie. Départ de Versailles pour arriver au Bourg la Royne, où l'entrevue s'est faite dans la maison de M. Marchais. Le Roy y arriva sur les midi, me reconnut à la tête des rangs, et le soir, quand l'entrée fut finie, il me demanda si j'avois veu la Royne. Sur ce que je repliquois qu'il m'avoit été impossible, devant rester à la tête de ma compagnie et ramener ma brigade à S^t-Denis, il me dit qu'il en étoit fâché pour l'amour de moy, et voyant que j'avois encore ma cocarde, il me dit qu'il me conseilloit le lendemain de ne la point quitter pour lui faire ma cour. En effet la princesse en avoit fait prendre, dès Chartres, à toute sa suite, même à M. Boudin son médecin et à M. Bois-le-Duc (1).

« Le 3 mars. — Je baisay la main de l'infante que je trouvay très-jolie. Elle avoit près de 4 ans, étant née le 31 mars 1718, elle étoit fort occupée autour de sa poupée avec Louisa sa remueuse, seule Espagnole de sa suite. M. de la Lande luy ayant dit que j'étois bien receu du Roy, elle me demanda ce qu'il foisoit pour lors, je répondis qu'il étoit à l'étude. Elle a appris beaucoup de françois par le moyen d'un nommé Chori, garde du corps dans la brigade de Chaseron, qui parle aussi bon espagnol que françois,

(1) Voir dans la *Gazette de France* le récit de la *Relation de l'entree de l'Infante Reine en la ville de Paris*.

et qui en avoit eu une sorte de pressentiment. Il a eu depuis commission de capitaine et pension de 500 écus.

« Le 5 mars. — Je retournay au collège des jésuites, mais la partie de ballon étant déjà faite, je jouay au volant dans le jeu de quatrième, je m'y trouvai encore très-fort; mais n'ayant pas eu soin de me faire frotter, ni de changer de linge, j'y gagnoy un rhumatisme universel qui dura 8 jours. Mes joueurs étoient 2 Arméniens et MM. de Lunati Lory, et d'Harvincourt, tous écoliers.

« Le 6 mars. — Le Roy, instruit de ma partie de la veille, voulut me faire jouer au volant avec lui, se souvenant des parties réglées que j'avois jouées devant luy, l'année précédente, avec MM. de Mortemart et de Maillebois; mais la douleur m'empêcha de jouer 2 coups de suite.

« Le 7 mars. — M. le comte de Clermont vint me prendre aux Thuilleries, pour aller à la promenade dans sa petite calèche qu'il conduisoit luy-même. Nous fûmes seuls à la Meute, où il me pria de jouer de la flûte devant un loup cervier, qui témoignoit aimer beaucoup le son de cet instrument.

« Le dimanche 8 mars. — Grand bal dans la salle des machines dont on avoit mis le parterre de niveau avec le théâtre; le coup d'œil étoit magnifique tant par la beauté naturelle du vaisseau et par les décorations ajoutées, que par la quantité et la parure des dames et des seigneurs de cette assemblée. Le bal fut ouvert par le Roy menant M^{lle} de Charolois,

M. de Carignan menant M^{lle} de Chaumont, M. le duc de Brissac menant M^{lle} de la Roche-sur-Yon et une vingtaine d'autres danseurs qui dansèrent l'ancien branle du temps de Louis 14. Il y avoit entre autres M. d'Arcy et M^{lle} de la Rivière. Le bal finit à minuit. La duchesse de Retz y eut une grande perte de sang.

« Le 9 mars. — On tira le soir, avant le souper du Roy, un feu d'artifice d'une beauté surprenante dans le jardin des Thuileries. L'illumination étoit d'une magnificence et d'un goût achevés. L'infante en fut témoin et on prétend qu'il ne s'est jamais veu un plus beau feu; la dernière caisse étoit de 1050 fusées.

« Le 10 mars. — M. Coypel, premier peintre de M. le Régent, me donna de la part de ce prince les estampes gravées d'après les tableaux de Daphnis et Cloé, peints par S. A. R., et comme ce jeune peintre étoit fort de mes amis, je profitay de cette occasion pour luy donner un tableau assez singulier du Bassan, retouché dans les fonds par M. Forest. Ce tableau m'a coûté 135 ^{fr.}

« Le même jour, le Roy fut à l'hôtel-de-ville voir tirer un beau feu d'artifice, et assister à un bal préparé par M. de Châteauneuf, prévost des marchands. S. M. et l'infante soupèrent chacun séparément à leur petit couvert, et le Roy n'étant resté au bal qu'un moment, je fus de sa part avertir l'infante que ses carrosses empêchoient le passage de ceux de Sa Majesté; elle pleura un peu et sortit. Mais le Roy étoit déjà parti, tous les officiers des gardes du corps

s'en retournèrent à pied, et moy je trouvay heureusement mon cheval et soupay d'une aile de poulet avec M^e la nourrice.

« Le 11 mars. — Le Roy, après avoir joué tout l'après-midi au volant, imagina le soir de faire une illumination de petites bougies; il fit l'une dans la salle du trône, luy troisième, et m'ordonna de conduire l'autre dans le grand cabinet.

« Le 12 mars. — Le Roy fut en grande cérémonie entendre le Te Deum à Notre-Dame pour l'arrivée de l'infante. Dispute entre les officiers des gardes du corps et le s^r de Bogue, représentant pour le capitaine des cent suisses. Prétendent lesdits suisses devoir être depuis la petite roue du carosse du Roy jusques à la tête des chevaux, et cette dispute est réglée en notre faveur. Le soir, grand bal au Palais Royal commencé par le Roy et M^{lle} de Beaujolois, née en 1714. Les masques y entrèrent, dès que le Roy en fut sorti, qui fut sur les 11 heures. L'habit de S. M. étoit de drap argent avec un point d'Espagne d'or différent de celuy qu'il avoit, le même jour, au Te Deum, qui étoit de velours cramoisi avec des attaches de pierreries et le gros diamant de la régence sur le nœud d'épaule.

« Du 13 mars. — A la Meute force poissons pris et éventrés. J'eus à la jambe gauche une espèce de goutte, et le soir je montray au Roy l'opale montée que m'avoit donnée M. Sevin, cy-devant conseiller, très-curieux en ce genre.

« Du 14 mars. — A 4 heures le Roi fut à l'opéra

assez mauvais de Renaud, les paroles de l'abbé Pellegrin, la musique de Desmarets, auteur d'Iphigénie. La Royne sortit au 3^e acte. Après l'opéra, grande illumination dans la place du Palais Royal, de l'invention d'Oppenord, architecte de S. A. R. Feu d'artifice magnifique avec des fontaines de vin et de feu.

« Le 13 mars. — Point de conseil, M. le Régent étant malade. Le matin un Te Deum en musique de Gervais chez le Roy. Le soir, sermon du père Portail. M. le maréchal de Villeroy me promet de me chercher un logement au Louvre, pour y changer de linge, quand j'aurois joué au volant avec le Roy.

« Du 16 mars 1722. — Le Roy prit médecine, M. de Villeroy aussi. Le Régent saigné pour un gros rhume. L'après-dîner, la Royne fit faire un blanc, pour tirer 8 petits canons d'argent donnés autrefois par l'électeur de Cologne à M. de Bourgogne, chacun mettoit 25 sols.

« Du 17 mars. — J'achetay 120 # la *République des lettres* qui venoit d'Adine, ancien directeur, chassé de la Compagnie des Indes, pour avoir conservé en or par-delà les 500 # de l'édit.

« Le Roy m'apprit qu'il mouroit encore dans Avignon 20 personnes par jour, et cela nous ayant fait tomber sur les Juifs, le Roy dit que de tous les hommes qui paroïtroient au jugement dernier, ce seroit les plus attrappés. M. de Louvois me donna la médaille où sa tête est représentée par Duvivier avec un beau revers.

« Du 18 mars. — Le Roy joua au volant mieux qu'il

n'avoit encore fait. D'un côté S. M., M. de la Haye qui avoit d'abord été page de la petite écurie de M. le duc de Berry, puis à M^{me} la duchesse de Berry, puis par elle mis près du Roy. J'étois le troisième de cette partie. De l'autre étoient la Faille maître, nommé par le Roy *Pendrix*, et le comte abbé de Villette, autrefois vicaire de Saint-Cyr, et qui ayant fait de génie un globe pour le Roy qui marquoit tous les mouvements du soleil, s'introduisit à la cour et obtint le prieuré de S^t-Sernin en Bourgogne de 4000 ^{fr} de revenu, après la mort de l'abbé de Montrevel.

« Du jeudi 19 mars. — Le Roy fut au bosquet, fait quelques années auparavant dans les Thuilleries, à la place de l'ancien théâtre de verdure. Tandis qu'il jouoit à la *rancune*, je fus à la foire voir une critique de la pièce de Romulus de La Motte; cette critique fort en vogue étoit représentée par des marionnettes, Fuselier en avoit fait les paroles.

« Le soir, le Roy voulant jouer à une espèce de guerre, et m'ayant nommé pour être général du parti contraire, je lui dis que j'étois trop las, et que je le priois de me faire plutôt soldat de son parti. Il le fit, ce qui n'étoit certainement pas une petite grâce.

« 20 mars. — A la Meute où l'infante vint après dîner, et aussi pour voir Madrid à cause de son nom, mais la visite fut courte.

« Samedi 21 mars. — Coypel me fit présent d'une suite des médailles du feu Roy, gravées par Audran et Simonot sur les dessins de son père, ouvrage au-

quel on est redevable de l'établissement d'une académie des médailles. Je fis voir à M. Sevin une agate qu'il m'avoit donnée brute, et que je fis tailler par Bonier en masque avec des lunettes. Bonier est un ouvrier excellent.

« 22 mars. — Beau sermon du père Portail contre ceux qui discréditent la vertu dans les cours, à cause de quelques défauts des gens vertueux. Après le sermon le Roy fut au bois de Boulogne : la pluye en allant fut très-forte et le Roy se réjouit beaucoup de nous voir mouillés. En rentrant aux Thuilleries, M. d'Artigny voulut parler à M. de Croissy dans le carrosse de suite, mais la roue prit son cheval par derrière, le renversa et faillit le tuer.

« Lundi 23 mars. — Le Roy commence un jubilé, et fait son étude à 6 heures au lieu de 4, afin de ne point jouer aux cartes. Allant souper ce jour, il me donne un cordon d'argent pour mettre à ma montre, et vient dans la partie de volant. Le Roy a 15 et du mien le rapporteur a 15.

« Mardi 24 mars. — S. M. eut un peu de colique le matin et fut cependant à Vincennes voir une chasse au vol, où M^{lle} de la Roche-sur-Yon, M. de Bauffremont et M^{lle} de Henriette furent fort mouillées. Le Roy, au retour, passant par la Grève, vit un malheureux des complices de Cartouche (nommé le Serou, qu'on avoit pris 2 mois devant à la porte de la Charité où il tira 2 coups de pistolet) qui étoit au gibet depuis une heure; le peuple disoit qu'il n'avoit pas voulu se reconnoître, sans quoy il eût attrapé le

temps d'avoir grâce. Le soir un feu d'artifice fort beau représentant le temple de l'Hymen ordonné par le duc d'Ossuna, ambassadeur d'Espagne, et conduit par Berain. Le Roy, le soir, m'ayant veu boire de la bière à la brasserie de la Croix d'or, me dit que j'avois mal fait de ne pas aller plus bas, à celle de la Rose rouge, qui en fournissoit pour la Meute. On dit aussi que, par prérogative singulière, le duc d'Ossuna fut dans le carosse avec le Roy.

« Mercredi 25 mars. — M^{mes} de Ventadour et de Soubise étant venues voir le Roy, il m'ordonna de les reconduire à leur carosse. Pendant le chemin, M^{me} de Ventadour m'apprit les plus jolies choses de l'infante, entre autres qu'ayant demandé au Roy la veille s'il trouvoit le feu beau, et le Roy ayant dit ouy, — « mais vraiment, dit la jeune princesse, il m'a pourtant parlé. »

« Jeudi 26 mars. — Le Roy joua à un jeu nommé la marelle et m'y fit jouer devant madame ***; il nous donna le soir de petites semaines saintes imprimées par Jacques Colombat, imprimeur du cabinet.

« Dimanche 29 mars. — Le Roy parcourut les estampes de Versailles, et témoigna une grande envie d'y aller quand il seroit majeur. M. le comte de Clermont me fit présent d'un manche de fouet en ivoire, qu'il avoit tourné avec M^{le} Maubois, fille du fameux tourneur.

« Lundi 30 mars. — Le Roy nous fit manger de gros morceaux de pain et nous défendit, en badinant, de boire; comme je savois qu'une bouteille de

son vin nous attendoit, j'y fus et bus 2 coups. Au retour, le Roy me dit que j'avois bu, mais il me pardonna, disant que je sentoie la framboise à cause de l'iris.

« Mardi 31. — Nous fimes une promenade assez singulière par le bois de Boulogne, S^t-Cloud et Sèvres. Le Roy m'ordonna d'acheter des gâteaux pour M. le comte de Clermont, et reconnut un petit chien boiteux qui suivoit les gardes du corps pour celui qui avoit couvert la vieille Mouche, donnée il y a dix ans, par l'Archevêque de Lyon. »

Avril 1722.

« Mercredi 1^{er} avril. — M. le duc, comme surintendant de l'éducation, présenta au Roy le P. Tachereau de Linières, jésuite, pour confesseur. Ce jésuite étoit aussi confesseur de M^e mère du Régent, mais le cardinal de Noailles refusoit les pouvoirs pour le Roy. S. M. fut aux ténèbres, aux Théatins, le soir. Je payai 67 ^{fr} 10 ^s. à Lempereur, fameux metteur en œuvres, pour une bague bronzée singulièrement, où étoit une agate représentant naturellement un nègre.

« Jeudi 2 avril. — Le ch^r de R., seul parent de M. de Lunati, m'envoya 6 bouteilles de cédrat de Montpellier; il avoit donné pour le Roy un petit bident très-joli à M. de Goyon, écuyer de la grande écurie, et je le fis présenter au Roy le lundi suivant. Le soir, le Roy, avant ténèbres, aux Capucins, joua avec

des timbales au volant et rompit lesdites timbales faites de parchemin avec un vernis dessus, façon de la Chine, d'une fabrique nouvelle des Gobelins. Le matin, S. M. avoit été entendre le service aux Feuillans, qui avoient enfin fait leur paix en renvoyant à d'autres couvens les plus séditeux de leurs moines, qui avoient renouvelé leur appel, et pour lesquels on leur avoit ôté la chapelle et privé de recevoir le Roy chez eux.

« Samedi 4 avril. — L'infante fut un peu malade le matin. L'après-midi, le Roy jeta aux marmitons des œufs de pasques de plusieurs couleurs qu'on avoit coutume, toutes les années, de luy donner. Il me fit voir un caillou pris dans la rivière de Seine de la nature d'une agate opaque assez belle. M. l'abbé Raguet y avoit fait graver ces mots : *Seq. pat.*, qui signifient *Sequanius pater*, autour d'une assez belle tête de vieillard dont le buste se terminoit par des flots. Le Roy me la montra avec un autre caillou de même espèce taillé sans être gravé, et un anneau de cuivre pris à la patte d'un héron, avec ces lettres F. G. A. R. 1721, que le Roy expliqua luy-même Frédéric-Guillaume, Roy de Prusse, Altesse royale. Le soir, à six heures, il y eut un bel *O filii* en musique, mais plus déguisé du chant naturel que les années précédentes. Après souper, le Roy badina sur le théâtre de la galerie, et me fit couper les cordes qui faisoient agir la trappe d'Ixion, après y avoir fait descendre d'Artigny, Croissy, etc.

« Dimanche 5 avril (Pasques). — Le matin on eut

nouvelle que M. l'abbé Fleury, fameux auteur de l'Histoire Ecclésiastique, et confesseur du Roy depuis la Régence, que l'on avoit envoyé quérir, malgré les incommodités de ses fréquentes paralysies, venoit de tomber dans un nouvel accident qui l'empêchoit de confesser le Roy, comme le projet en étoit conclu, dans l'embarras des pouvoirs refusés au P. de Linières (1). Pendant la messe, célébrée par M. de Fréjus (2), et le sermon du père Portail, M^{me} de Trenel, fille de M. Leblanc, ministre de la guerre, fit la quête.

« Lundi 6 avril. — Le Roy fut le matin entendre la messe à l'église S^t-Germain l'Auxerrois, paroisse naturelle du Louvre; c'étoit pour la première fois. S. M. fut complimentée par l'abbé Vinon, doyen, et nous dit au retour que le motet de la Lande, chanté dans cette église, luy avoit plu, surtout le verset de *fluxerunt aquæ* par l'Italien Paccini, eunuque. Après dîner le Roy fut dans la chambre de Chancenez, premier valet de chambre; suivant sa coutume de l'année précédente, il y tint son petit conseil de maréchaux dont je suis le rapporteur né. Il parla d'un

(1) La *Gazette de France* annonçait à la date du 31 mars que le Père de Linières, de la compagnie de Jésus et confesseur de Madame, étoit nommé confesseur du Roy.

(2) « Le 5 avril, jour de Pasques, le Roy entendit la grande messe célébrée par l'ancien évêque de Fréjus, et chantée par la musique.... Le même jour, le Roy fit rendre les pains bénits à Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse du Louvre. Ils furent présentés par l'abbé Saumenery, l'un des aumosniers, et par un maistre d'hostel de S. M.; ils étoient précédés par un détachement de Cent-Suisses, par les Trompettes, les Hautbois, les Tambours. » (*Gazette de France.*)

rêve qu'il avoit fait sur mon compte assez singulier, et nous donna du thé que nous fimes nous-mêmes. Il n'étoit pas dans sa gayeté naturelle, et cela parce qu'il avoit depuis la veille un mal aux dents qu'il vouloit cacher, crainte qu'il ne fallût en venir à l'arracheur; il se plaignoit au contraire d'un mal de tête, et je le découvris en ce qu'il dit, parlant de la douleur d'arracher une dent, que si cette douleur duroit seulement 2 minutes, il n'y a point d'homme qui fût capable de la supporter.

« Après l'étude, le Roy fut à l'Assomption, où il y eut un motet de filles : une entre autres de la famille de la fameuse M^e Cheret qui y avoit si bien chanté. Le soir, comme on parloit du projet qui venoit de se répandre de mener le Roy à Versailles, S. M. me dit que le feu Roy qui n'avoit pas voulu que son successeur restât à Versailles après sa mort savoit bien ce qu'il faisoit, et qu'ayant ordonné qu'il allât à Vincennes, Paris n'étoit point Vincennes : ce qui marque son peu de goût pour cette capitale qu'il regarde en effet comme les autres enfans font leur collège.

« Mardi 7 avril. — Le Roy fut à Vincennes au vol et semouilla beaucoup au retour; comme c'étoit la Foire de S^t-Antoine, j'achetay en passant devant 2 paires de pantoufles de pain d'épice pour M. le comte de Clermont, ce qui réjouit beaucoup le Roy. On dit le même jour à Sa Majesté que le housard étoit mort, c'étoit le fils d'un savetier de Versailles d'abord habillé en housard, puis en abbé. Le Roy le faisoit étudier avec plusieurs autres enfans, comme le fils du suisse de

M. le Maréchal, un petit Tréville (un Indien). Ce dernier étoit mort aussi quelques mois devant. Mouche mourut ce jour-là.

« Mercredi 8 avril. — Le Roy ordonna à M. Blouin, gouverneur de Versailles, de me donner un logement au château, ainsi qu'à d'Artigny, Moussy, La Perouse, Clinchant, du Brunet et Boucheman. M. de Pezé assura qu'il étoit bien aise d'aller à Versailles, quoyque dans le fond il fût désagréable pour luy de voir le Roy s'éloigner de la Meute. Cet éloignement de Paris ne laisse pas de punir Marcel, qui au préjudice de Balon, maître à danser du Roy, s'étoit fait nommer maître de la Royne, parce qu'il montroit à une sœur de M^{me} d'Averne qu'il avoit fait agir. De fait pour 1200 # qu'il aura en suivant la Royne, il perdra pour plus de 4000 # d'écoliers (cela s'est changé depuis).

« Ce jour même, M. de Verneuil, un des 4 secrétaires du cabinet, fit apporter au Roy 120 volumes de toutes les gazettes imprimées depuis leur origine et commençant en 1632 ; le Roy avoit désiré d'avoir cette suite, qui étoit reliée par du Bois, son relieur ordinaire.

« Jeudi 9^{me}. — Le Roy voulut jouer à la *queue du loup*, et comme j'étois extrêmement fatigué après avoir fait le loup, il m'ordonna de faire le berger. Je m'en défendis, mais il me dit : « Non, non, je le veux, vous serez le berger Tircis. » Après ce jeu nous fîmes une partie de volant, S. M., M. de Croissy et moy contre M. de Pezé, Moussy et d'Artigny, où nous ga-

gnâmes chacun une pistole : ce qui divertit fort le Roy. M. le maréchal en sortant me promit de faire meubler l'appartement promis, et me pria de n'en point parler aux autres.

« Vendredi 10 avril. — Le Roy, plein de l'idée de la survivance de M^e de Soubise qui devoit prêter serment pour la charge de gouvernante des enfans de France, nous fit aussi prêter serment en riant, à M. de Croissy et à moy, pour la survivance du tabouret que M. le prince de Turenne occupoit dans le petit coffre de la terrasse. On vint luy dire que la nouvelle de la mort du housard étoit fausse, et il m'envoya sur-le-champ à M. de Fréjus pour luy apprendre.

« Il donna en se mettant à l'étude un fouet à la Pérouse et une tabatière à moy, tous deux de l'ouvrage des Pères de la Trappe.

« Samedi 11 avril. — On savoit alors que le dédoublement des troupes étoit conclu, ce qui avoit causé de grandes négociations, puisque M. le Blanc, ministre de la guerre, pour être trop des amis de M^e de Pleneuf, mère de M. de Prie, avoit encouru l'inimitié de M^e de Prie, et par conséquent de M. le duc dont il avoit failli être renvoyé. Cependant il avoit pris le dessus et le dédoublement (étoit) certain. Le Roy qui vit, dans le registre de son petit conseil dont je suis gardien, l'ancien état d'un régiment de la terrasse avec les capitaines en second, nous fit travailler à le dédoubler. Il fut ensuite au bosquet, où le major me fit remarquer que la règle de faire ser-

vir auprès de l'infante le plus ancien des deux exempts d'une telle compagnie étoit introduite à tort par M. de Noailles, puisque le service du Roy étoit censé préférable à tout, quoique l'exempt de l'infante fut comme son capitaine. L'on dit qu'ils ont pour profit de la bougie et de la paille.

« Dimanche 12 avril. — Le Roy eut à la messe un fort beau motet de Guignard et (fut) confessé par l'un de ses chapelains nommé l'abbé Chupnel, qui confessoit aussi les cent Suisses. On prit ce parti, parce que la 15^e de Pasques alloit finir, et qu'on ne voulut pas que le Roi pâtît de ce que l'affaire du confesseur n'étoit pas terminée. On avoit fait courir le bruit la veille que l'abbé d'Argentré le confessoit pour cette fois.

« Le même jour. — Le Roy étant au Cours, après avoir entendu Salut aux Capucines, vit passer M^{me} de Polignac dans un carosse, en habit d'amazone. M. le maréchal me chargea d'aller savoir où elle alloit et avec qui elle étoit. C'étoit avec M^{me} de Sailly, sa cousine. Le soir j'eus une grande conversation avec M. de Téligni, gouverneur de M. le comte de Clermont, sur ce qu'un huissier de chez le Roy avoit, disoit-il, rapporté à l'abbé Desforgues, son sous-précepteur, que ce prince étoit fort libre en paroles, et je le rassuray là-dessus.

« Lundi 13 avril. — Le Roy, étant à la Meute et ayant pris un petit lapereau en vie, me dit que je me souvenois bien d'être son porte-lapin, parce que, étant dauphin, je luy en avois porté un de la part du

Roy. Je luy demanday tout de même la permission de le porter à l'infante, ce qu'il m'ordonna, et la princesse s'en réjouit beaucoup. Elle me fit danser avec elle, et parlant avec Louisa, sa remueuse, je m'aperceus que, quoique très-raisonnable, elle avoit pourtant une idée outrée des beautés de son pays, car elle me pria de dire à M. le maréchal de Villeroy que la Seine, que nous voyons du balustre de l'infante, étoit beaucoup moins belle et grosse que le Mançanarès.

« Mardi 14 avril. — Le Roy fut au vol (1), et comme je dînay chez S^t-Chaumont avec R^{**}, revenu de l'Amérique, le marquis de Varennes, M. du Bois, lieutenant colonel de S^t-Chaumont, qui avoit eu la garde de M. de Richelieu à la Bastille, je n'arrivay que sur la fin. Le Roy s'en aperçeut, mais je le priay, en riant, de me dire quelle étoit la dernière pièce qu'on avoit volée, afin que je parusse bien instruit; il le fit et entra dans la plaisanterie.

« Mercredi 15 avril. — Étant dans sa petite garde-robe, il fit racler une tache noire qui étoit au plafond, parce que, disoit-il, M. de Fréjus ayant gagé d'entrer dans ladite garde robe avec un flambeau sur la tête, le flambeau avoit été donner contre le plafond. Il dit aussi que, puisque Moussy avoit eu un carosse à 29 ans, je n'avois plus que 8 mois à attendre (cela s'est trouvé quasi vray par ma charge). Le soir, il fut chez l'infante, et j'appris qu'elle se mettoit à

(1) Au parc de Vincennes.

pleurer toutes les fois qu'elle voioit M. de Pez , qui apparemment avoit voulu pousser quelque plaisanterie trop loin avec elle, comme de luy voler ses diamants.

« Jeudi 16 avril. — Le Roy dans notre petit conseil distribua de petits gouvernements dans Versailles, j'eus celui du salon de la chapelle et des m dailles. Apr s cela il fut voir tout le petit bagage, que M. de Puys gur avoit fait faire pour luy montrer les vivres, mais il fracassa tout cela au grand d plaisir du S^r Hermann, ing nieur favoris  par M. le mar chal, qui luy faisoit donner 500 ^l par mois et qui avoit eu le soin de faire cet  quipage. Ces 2 m mes messieurs faisoient aussi pour le Roy une machine, par laquelle il pouvoit discerner, d'un coup d' il, sur une table toutes les  volutions militaires.

« Vendredi 17 avril. — Le Roy eut une grosse dent d'en haut arrach e par Landumier. Il m'ordonna de luy aller qu rir chez un marchand d'estampes, nomm  Mortain, sur le pont Notre-Dame, le livre o  sont grav s tous les bosquets de Versailles, et il acheta ce livre 30 francs.

« Samedi 18 avril. — Le Roy ayant appris que M. le prince de Turenne avoit eu le doigt br l  par une pierre de phosphore, mise en bague, et qu'il avoit frott  trop fort en faisant des armes, se souvint que le m me accident m' toit arriv  6 mois auparavant chez M^{me} la princesse, une de ses demoiselles ayant approch  la bougie, tandis que j'en faisois les exp riences, ce qui faillit me co ter deux doigts, et le

baume de la Mecque de l'ambassadeur turc, dont le Roy me donna une petite bouteille, servit beaucoup à me guérir.

« Mardi 21 avril. — En revenant du vol, le Roy m'ordonna d'acheter pour M. le comte de Clermont une bouteille d'osier pleine de bière et un gobelet, ce que je fis, plus des gants couleur de chamois; toutes ces emplettes le réjouirent extrêmement dans son carrosse.

« Dimanche 26 avril. — M. de Cassini, dont je suis parent, ayant découvert une tache dans le soleil, vint en porter la figure au Roy, avec M. Marolles, son cousin. Le Roy se ressouvint d'avoir vu sa femme la veille à son souper, et me le dit. Il me donna aussy un verre noirci pour regarder le soleil, qu'il avoit fait luy-même 3 ans auparavant. M. de la C^{***}, cy-devant gouverneur de M. de Montmorency, vint aussi. Il est fort attaché à l'astronomie, et le Roy, qui semble prendre quelque amusement dans cette science, le consulte volontiers.

« Lundi 27 avril. — M. le maréchal eut un peu de goutte à la main. Je receus et fis voir au Roy une grande lettre de l'abbé le Comte qu'il m'écrivoit de son abbaye de S'-Sernin. Le petit Laval, neveu de Balon, et qui montroit à danser à Rochemure, me parla de son état, et me dit qu'il avoit grand peur que son contrat de 60,000 livres ne fût vendu quasy pour rien : c'étoit tout ce qui lui restoit de plus de 100 mille écus que la Journet luy avoit fait gagner aux actions. La Pérouse avoit voulu acheter ce contrat

parce qu'il étoit hypothéqué sur 2 maisons de la rue S'-Nicaise qu'il vouloit acquérir.

« Mardi 28 avril. — En allant au vol, le cheval de Marquessac, neveu de M. de Brissac et major des GDC, tomba sur le pavé et ne se fit point de mal ; celui de la Madeleine prit des tranchées auprès du Roy et se laissa tomber quoi qu'on pût faire. Au retour je montray au Roy le père Daniel, il le reconnut, et le père du Halde aussi, et me dit que ce dernier luy avoit présenté le matin même un de ses recueils de lettres édifiantes (c'est le 15^{me}). Ces deux pères sont de nos amis, à mon frère et à moy. Le P. du Halde a été mon préfet au collège, et le P. Daniel a bien voulu recevoir quelques instructions de moy, au sujet des gardes du corps, pour son livre de la *Milice françoise*; ils me remercièrent fort l'un et l'autre d'avoir fait songer le Roy à eux, qui outre cela me parut les connoître avec bonté, car m'ayant demandé quel étoit le supérieur de la maison professe et luy ayant dit à tout hazard le P. Tournemine. « Eh ! non, me dit-il, c'est le père Gaillard, et le P. Tournemine est bibliothécaire. » — « Est-il vray, me demanda-t-il, que ce père soit plus laid que le feu père Martineau ? »

« Mercredi 29 avril. — Le Roy, au bosquet, joua au Mail avec des (laines) et me mit de la partie. Il parla de l'accident arrivé à quatre musiciens qui, en revenant d'icy chez M. le prince de Conti, étoient dans un fiacre qui versa. Cochereau s'y cassa la jambe, Martin et Francœur eurent une légère contusion.

« Jeudi 30. — M. de Pezé étant allé à son régiment, M. de la Haye tint table pour luy à la Meute. Saumery, exempt des gardes du corps, se laissa tomber sur un gazon et entraîna avec luy le comte de Clermont à qui il ne fit point de mal. J'eus ordre du Roy de lui chercher des vers à soye; j'en trouvay chez une vieille femme nommée M^{me} Lefevre, veuve du fameux écrivain. Cette femme fut présentée au Roy et faisoit des raisonnements assez drôles; elle en eut quelques pistoles. Comme le Roy revenoit du parc de la Meute au château, je me mis sur la portière de sa calèche. Une petite (*daine*) fort jolie nous suivoit; elle mange du papier, et ne craint point les coups de fusil que le Roy tire à ses oreilles. »

May.

« Vendredi 1^{er} may. — Le Roy me donna une cuiller de bois des pères de la Trappe, et me dit qu'il en avoit donné cy-devant plusieurs aux capucins, et que l'abbé Vitinan en ayant fait venir un et luy ayant demandé s'ils usoiert de pareilles cuillers, il avoit dit que ouy, et en avoit tiré une de son gousset dont S. M. rit beaucoup. Nous essayâmes de M. le M^l beaucoup de plaisanteries sur la grandeur des logements que nous devons occuper au grand commun dont voicy l'état apporté au Roy.

1 ^{er} étage.	{	38. D'Artigny. . . 3 pièces, M. d'Urfé.
		51. Calvière. . . 3 id. M. de Caylus.
		51. Moussy. . . 3 id. M. Dourdan.

2 ^e étage.	{	63. Marolle. . .	3 pièces,	M. Rouelle.
		69. La Pérouse.	3 id.	M. de Mimeure.
3 ^e étage.		du Brunet.	3 id.	M. Loiste.

« M. de Ruffey, chez qui je dînai ce jour-là, m'apprit que M. le M^l, au sujet de ces logements, avoit insinué au Roy que nous n'étions pas tous pour être traités également, les 4 premiers ayant l'honneur d'être gens de condition. Cela vint de ce que le Roy, outre les logements susdits, en avoit aussi demandé pour Boucheman et pour Clinchant. Il m'apprit tout de suite que la cassette du Roy venoit d'être augmentée de 100 louis de 45th pièce, et au sujet de M. de Puysegur qui étoit chargé d'instruire le Roy des évolutions, il me dit qu'ils n'avoient pas sujet d'être contents l'un de l'autre.

« Samedi 2 may. — Le Roy fut faire du chocolat dans la chambre de Chancenez, ensuite fut auprès de Coustou le cadet qui modeloit en terre grasse le buste de S. M., afin, disoit M. de Launay, que les graveurs de médailles copiassent chacun cette tête pour les médailles du sacre du Roy. Il fut aussi un moment visiter l'ouvrage de M. de Puysegur et Darnand, et comme je voulois l'y suivre, il dit qu'il attendoit à me le faire voir que tout fût achevé. Darnand voyant ensuite que le Roy prenoit plaisir à voir éclore des œufs de vers à soye, fut lui quérir un livre de Stradan, où la manière de les élever et de les nourrir est expliquée.

Dimanche 3 mai. — Je fus à une pièce italienne, intitulée la *Surprise de l'amour*; je n'ay jamais, de

mes jours, veu jouer aussi parfaitement que le faisoit la petite Sylvia.

« Lundi 4 may. — Je pris médecine. L'on m'apporta plusieurs bijoux et coquillages achetés à l'inventaire de l'abbé Vilain, chanoine de Beauvais. J'en achetai quelques-uns pour mon cabinet.

« Mardi 5 may. — Je commençay par l'ordonnance de M. Sidobre à prendre des bouillons d'écrevisse ; il ne voulut pas que j'en prisse de vipère, comme je le désirois.

« Mercredi 6 may. — Ayant été deux jours sans paroître devant le Roy, ce prince eut la bonté de me dire : « Le premier jour que vous étiez absent, je crus que vous pouviez être allé à Versailles ; mais, ne vous voyant pas encore le second, j'ay été sûr qu'il falloit que vous fussiez malade. » Il alla le soir au bois de Boulogne, et, tandis qu'il chassoit, je restay à causer avec le maréchal de Villeroy qui me promit de doubler ma pension de la cassette de 600^l. Le soir, j'allay porter un lapin à l'infante qui me fit voir un petit dauphin, homme de cire, qui luy servoit de poupée.

« Jeudi 7 may. — Le Roi, m'ayant rompu mes ciseaux, m'en donna d'autres.

« Vendredy 8 may. — Le Roy fut au Cours, et plusieurs pauvres s'étant présentés, le maréchal me dit de leur donner une pistole ; je n'avois que 10 francs que je donnay. Chancenetz me les rendit ; quand il montra le compte au maréchal, je receus force raileries pour n'avoir pas eu un louis vaillant : car selon la vieille cour une pistole, c'est un louis d'or.

Après souper, le Roy, ne sachant que faire, contrefit les distractions de Ménalque ou de M. de Brancas, et par exemple me donnant la main fit semblant de pisser contre la tapisserie. Ensuite il voulut luy-même faire des omelettes et œufs en chemise; je luy montray à les faire à la *fanatique* sur la poêle rouge, mais cet amusement luy fut interdit.

« Samedi 9 may. — Il m'ôta ma bourse à cheveux, et voulut que son baigneur me peignât ma perruque tout du long. Il arracha à tous ceux qui en avoient, les rubans de devant de leur bourse, disant que cela ressembloit au *solitaire* des femmes qu'il n'aimoit point. Comme il alloit chez l'infante, on ne trouva point la clef de la grande galerie, et M. le maréchal la fit enfoncer : ce qui fit murmurer.

« Dimanche 10. — Le Roy ayant veu la veille en passant dans la galerie 2 tableaux de Coypel, cela luy donna envie de voir ce jour-cy son œuvre gravé. Je luy en expliquois les principaux sujets, et comme il m'eut demandé celui de l'*Amour qui se réchauffe chez Anacréon*, et que je luy eus dit qu'il le blessa, le Roy me dit : « Mais que devint cette blessure? Je crois qu'une autre fois il n'eut garde de le recevoir! »

« Lundi 11 mai. — Je fus visiter l'appartement qui m'étoit destiné au grand commun; c'étoit au premier étage, à la même exposition que la chambre du Roy sur les écuries et la place d'armes. M. Joly, maître à voltiger des pages, l'occupoit avant moy à cause de son épouse qui étoit femme de chambre de l'infante; il avoit même fait percer, de nuit, deux murs qui luy

avoient donné 3 chambres de plus, mais ces chambres m'ont été ôtées.

« Mercredi 13 may. — Le Roy pêcha beaucoup d'écrevisses à la Meute et me les donna toutes.

« Jeudi 14 may. — Le Roy m'ordonna de luy faire des lampes avec de l'huile et un morceau de pierre d'amiante filé en jarretière. Le soir il fut à S^{te}-Elisabeth, près du Temple.

« Vendredi 15 may. — Le Roy passa en revue dans la grande allée du Roule ses 2 régiments des gardes françoises et suisses. Le Roy s'en revint à cheval pour la première fois jusqu'à l'escalier des Thuilleries.

« Samedi 16 may. — Le Roy et l'infante tiennent sur les fonts de baptême le fils dont M^{me} la princesse de Carignan étoit accouchée depuis peu; elle est fille du duc de Savoie et de M^{me} de Verrue. Son mari l'avoit autrefois épousée par amour, il est un des plus proches héritiers du duc de Savoie. Il a retiré depuis peu de l'opéra la Antier, qui est une danseuse bien faite, qui avoit dansé autrefois à la Foire.

« Dimanche 17 may. — L'évêque de Verdun fait présent au Roy d'une espèce de boisseau plein de dragées de toutes sortes. Le Roy, après en avoir donné à 5 ou 6, en fait faire une espèce de curée aux jeunes gens qui ont l'honneur d'être appelés le soir pour rester avec luy.

« Mardi 19 may. — Le Roy va complimenter M^{me} la princesse de Conti sur la mort de son fils. M. le duc apprend au Roy au bois de Boulogne à *jareter* un la-

pin sans couteau, en luy déchirant seulement les ergots.

« Mercredi 20 may. — Pour jouer à l'oye, le Roy envoya chercher une bourse pleine de petites monnaies d'argent; j'eus pour ma part, et pour servir de marque, une pièce de 12 sols, qu'il me dit avoir été au Roy d'Espagne.

« Jeudi 21 may. — On prend au bois de Boulogne avec les furets un lapin qui a une étoile blanche au front. M. le duc prétend que cela prouve que c'est le 3^{me} de cette portée. En revenant aux Thuilleries, deux Allemands étoient sur la terrasse, du côté de l'eau, qui sonnoient du cor à partie à ravir.

« Vendredi 22 may. — M. le chevalier de Pezé apporte un tiroir plein de bijoux, et le roi nous distribue ces pastilles; il veut ensuite jouer à la balle et m'ordonne de marquer.

« Samedi 23 may. — On apporte au Roy un char avec 2 figures de cire très-délicatement travaillées: un coq traînoit ce char et étoit précédé de 2 autres coqs ayant chacun sur leur dos une espèce de gendarme de carton qui sautoit avec eux d'une façon assez plaisante. On les a depuis montrés à la Foire S^t-Laurent.

« Dimanche 24 may. — Jour de la Pentecôte, Marchand, organiste des Cordeliers, joua devant le Roy d'une façon surprenante; c'est un homme d'un genre et d'un talent singuliers dans cette partie. On présenta au Roy M. de Leyde, général des troupes espagnoles, qui avoit fait une si belle défense en Sicile

quelques années devant, et qui venoit tout nouvellement de remporter de grands avantages contre les Maures sur les côtes d'Afrique : c'est un petit homme assez mal fait, mais de beaucoup de valeur et de ressource.

« Lundi 25 may. — M. de Ruffey, sous-gouverneur du Roy, ancien lieutenant général et sous-lieutenant des mousquetaires, se met entre les mains de Vinache pour rétablir sa santé et guérir d'un rhumatisme considérable. Ce Vinache avoit été jadis un fondeur assez fameux. Il avoit été, dit-on, à la Bastille pendant 10 ans. J'ay ouy dire à M. de Noailles qu'ayant receu 1500 écus d'avance pour fondre un buste du maréchal son père, Vinache l'avoit toujours payé de mauvaises excuses jusques à ces derniers temps, qu'il avoit été contraint de se payer en tisanes et en élixirs pour M^{me} la duchesse de Noailles. Il prétendoit avoir trouvé ce secret par le secours de la chimie, la quelle luy avoit été nécessaire pour son premier métier de fondeur. Il se donnoit 78 ou 79 ans, quoy qu'il ne les parût point, et M. Dodart à la tête de quelques autres docteurs avoit été contraint d'approuver quelques épreuves qu'on avoit faites de son remède. M. de Contade en avoit tiré un secours merveilleux. M. de Guiche, depuis duc de Grammont, en faisoit un usage habituel : en un mot, c'était une vogue des plus complètes. Ce même jour, je jouay au volant contre MM. Croissy et Chancenetz sous jambe devant le Roy, et je gagnay. On présenta à Sa Majesté le soldat auquel il avoit fait donner grâce, quelques an-

nées auparavant, sous M^{me} de Ventadour. Un nommé Deschamps, natif de Dieppe, et qui avoit été autrefois soldat dans le régiment du Roy, luy fut présenté à la Meute. Il est actuellement directeur des manufactures de S^t-Etienne; il montra à Sa Majesté un fusil qu'il promettoit faire tirer 40 coups en un quart d'heure, et de fait il en fit l'épreuve, et en 5 minutes de temps il tira 20 coups. Il ne faisoit que secouer son fusil, après avoir jeté la balle dedans, et avoit sous la main une avance de bois pour empêcher que le canon ne brûlât la main.

« Mardi 26 may 1722. — Un petit enfant de 4 ans, fort hardi, et vêtu singulièrement, vient causer avec nous chez le Roy. Il se dit fils de Francine de l'Opéra, de la part duquel il vouloit parler au Roy. Nous le présentâmes au Roy, qui s'en amusa, et surtout de ce que je luy persuaday, en lui montrant Busca, d'aller après luy et l'appeler de toute sa force Papa Musca.

« Mercredi 27 may. — Le Roy me fait ce jour le maréchal de la terrasse, et me fit prêter serment sans perruque et le bras nud et élevé. Il me donne aussi Lambert pour succéder à mon employ de rapporteur.

« Jeudi 28 may. — Le Roy allant à la Meute, le cheval d'un garde du corps s'emporte et renverse la Torillière, qui regardoit passer Sa Majesté. Je vais voir ce que c'est, et, causant avec eux, Fontenay, qui connoissoit mon père, m'apprend tout le désordre de la comédie.

« Vendredy 29 may. — Le Roy, en causant, se ressouvient d'une aventure qui nous avoit tous beaucoup inquiétés un an auparavant, lorsque tenant dans sa bouche 2 ou 3 compositions de verre taillées, où étoit sa tête représentée, il en avala une qu'il ne rendit que 2 jours après, et que M. Dodart eut pour ses profits au bassin.

« Samedi 30 mai. — Le Roy nous apprend qu'on a donné les 10 couronnes du Sacre à faire à Germain, fameux ciseleur. Je vais voir un nommé Meissonnier, autre fameux dans le même genre, mais pour des ouvrages plus délicats, comme des pommes de canne, etc. Le Roy, prêt à tomber dans son bosquet, est soutenu par Caulet, cadet des gardes du corps.

« Dimanche 31. — L'Infante va à la Meute, et dîne avec M^{me} de Ventadour; la feste étoit fort grande, et beaucoup de tables. On parle de donner cette maison à l'infante quand le Roy seroit à Versailles. »

Juin.

« Lundi 1^{er} juin. — La chatte du Roy, nommée Charlotte, fait 4 petits chats très-jolis; le Roy les caresse beaucoup, et, à force de les tourmenter, il en meurt 3 en 24 heures de temps.

« Mardi 2 juin. — Le Roy me donne une tasse de cuir de Russie et un bilboquet avec une bille d'agate.

« Mercredi 3. — Le Roy examine s'il est vray qu'en coupant de la fougère, on trouve dans la racine l'aigle déployé à 2 têtes aux armes de l'Empire.

« Jeudi 4 juin 1722. — Feste Dieu (1). Le Roy va à pied à S^t-Germain et rencontre le Régent avec la procession de S^t-Eustache. Le soir aux Capucins, puis au bois de Boulogne, où le carosse du maréchal est renvoyé et nous dedans fort penauds.

« Vendredi 5. — Salut aux feuillans.

« Samedi 6 juin. — Il joue *au moine*, fait ôter à tout le monde ses souliers, met les miens, et me donne quatre grandes médailles de son histoire. Salut et *Ave Maria*, où la fille de Bisoton, religieuse belle comme le jour, et les autres chantent pour la première fois *Domine salvum fac regem* (2) ».

(1) Le 4 de ce mois, feste du Saint Sacrement, la procession de Saint-Germain l'Auxerrois vint à la chapelle des Thuilleries, où le Roy la reçut à la première porte de la cour qui étoit toute tendue des tapisseries de la couronne. Sa Majesté, après avoir reçu la bénédiction, accompagna le Saint-Sacrement jusqu'à la chapelle, où l'on chanta un motet en musique. Ensuite le Roy reconduisit le Saint-Sacrement jusqu'à l'église paroissiale de Saint-Germain l'Auxerrois.

(2) C'étoit au monastère des religieuses de l'*Ave Maria*, où le Roy, après le salut, monta à la grille où il se recommanda aux prières des religieuses et les assura de sa protection. (*Gazette de France.*)

